

JOURNÉE ANTIRÉPRESSION

SAMEDI 19 MARS



MANIFESTATION

**14H DEVANT LES CORDELIERS
CÔTÉ NOTRE DAME**

**DÉBAT SUR LA POLITIQUE DU TOUT-SÉCURITAIRE
ET LES MOYENS DE LA CONTRER.**

16H

SALLE JOUHAUX DE LA MAISON DU PEUPLE

À POITIERS

ANTIREP86

antirep86@free.fr

<http://www.antirep86.fr/>

A bas toutes les politiques d'exclusion et de répression !

Avec la Loppsi 2 ou « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure », la France vient d'accrocher son 42e texte législatif à sa panoplie du tout-sécuritaire. Au programme des gouvernants, le renforcement d'un système répressif global visant à surveiller, contrôler, diviser, isoler, punir. En effet, si à première vue la Loppsi 2 pourrait apparaître comme un véritable « fourre-tout » parce qu'elle porte sur des sujets très divers, elle présente une réelle cohérence en « performant » le package répressif déjà utilisé contre les pauvres et les « marginaux », c'est-à-dire les « non-conformes » aux volontés des dirigeants politiques et économiques parce que « non rentables ». Et cette « performance de la sécurité intérieure » passe par l'élargissement des personnes dans le collimateur du pouvoir : ce ne sont plus seulement les jeunes étiquetés « anarcho-autonomes » (ou autrement, selon les modes), les habitants immigrés ou français des quartiers populaires et les précaires, mais plus largement les salariés dès qu'ils et elles manifestent la volonté de se battre. Autrement dit, on retrouve là une stigmatisation des « classes dangereuses » – tandis que les sociétés du CAC 40 renouent avec des bénéfiques records (82,5 milliards d'euros ont été « gagnés » en 2010 par les plus grandes entreprises françaises cotées en Bourse).

Par la nouvelle loi sécuritaire, la vidéo-surveillance et le fichage de la population sont généralisés, l'incitation à la délation encore accrue. Votre enfant de 13 ans peut se voir imposer un « couvre-feu individuel » ; votre logement ou votre voiture peut héberger un mouchard informatique à votre insu ; les contrôleurs de bus ou de métro peuvent manu militari faire descendre tout fraudeur dans les transports « publics ». La « sécurité » continue d'être privatisée, et sont recrées des milices privées dont votre « citoyen-relais » de voisin peut faire partie. Les sanctions pour non-respect des règles s'alourdissent, pendant que se réduisent les possibilités pour les juges de sanctionner les illégalités des procédures de police lors des interpellations. Des comportements ne faisant jusqu'ici pas l'objet de condamnations entrent dans la sphère des actes punis par la loi (comme la vente à la sauvette, ou encore la vie en « habitat précaire » – caravanes, roulottes, yourtes... – qui donne

aux autorités carte blanche pour éliminer bidonvilles, campements de sans-abri ou squats), etc.

Objectif des dirigeants avec de telles dispositions – au « pays des droits de l'homme » comme dans les autres Etats occidentaux : ne plus laisser un seul espace des sociétés « modernes », donc marchandes, non contrôlé par les pouvoirs publics. Sur de telles bases, le fameux « droit d'asile » français a depuis belle lurette été relégué dans les livres d'école : de droite comme de gauche, la classe politique ne l'utilise même plus comme écran de fumée pour masquer la réalité de la forteresse Europe qui s'est construite à coups d'expulsions et de reconduites à la frontière. Aux oubliettes de l'Histoire, donc, les valeurs ringardes d'hospitalité et de solidarité, quand il s'agit de « faire face » à la menace labellisée « islamiste » ou « terroriste » !

En France, les mots d'ordre « répression » et « exclusion » se perçoivent jusque dans l'organisation du territoire, en particulier de ses villes. Deux exemples concernant Poitiers l'illustrent bien :

- d'une part, la politique d'urbanisme suivie par le maire PS Alain Claeys – notamment le Cœur d'agglomération qui lui est si « cher », et qui va effectivement coûter la peau des fesses aux contribuables tout en ouvrant la porte à de juteux partenariats public-privé. Ce relookage de quartiers historiquement bourgeois en vitrine-musée pour gens friqués – avec la présence à proximité d'une ligne à grande vitesse pour attirer une certaine clientèle touristique ou d'affaires – va encore accentuer la spécificité du centre-ville par rapport aux cités qui l'entourent, avec leurs populations pauvres. Les quartiers d'« habitat social » tels que les Trois Cités et Bel-Air ont déjà montré comme leur réaménagement pouvait s'intégrer dans une politique de contrôle, de surveillance et de gestion sécuritaire. Au final, le centre-ville et sa périphérie populaire n'auront plus guère pour point commun que l'extension (prévue ou en cours) de la vidéosurveillance et du contrôle policier ;

- d'autre part, l'attitude de M. Claeys en matière d'immigration : tout en disant ne pas vouloir « entrer dans des débats politiques », il a déclaré en décembre 2010 la « guerre aux passeurs » et à leurs « agissements inacceptables » en... frappant d'un « arrêt d'insalubrité » onze immeubles au centre-ville et dans le quartier de la gare ; et il a précisé que, si la chasse aux réseaux clandestins était une mission de l'Etat, il se tenait « à disposition du préfet pour évoquer, ensemble, les modalités d'une tâche difficile ».

Alors, pour voir comment lutter efficacement, dans cette société de classe, aussi bien contre la « politique d'immigration » violente et raciste menée par le gouvernement que contre ses mesures de répression et d'exclusion à l'égard d'une part grandissante de la population, retrouvons-nous pour débattre – et, avant, rebaptisons ensemble quelques rues de Poitiers, de façon à montrer la réalité qu'elles traduisent !

Retrouvons-nous samedi 19 mars* :

- à 14 heures devant les Cordeliers, côté Notre-Dame, pour renommer entre autres les places du Marché, du Palais-de-Justice et de la Liberté en places de l'Exploitation-Marchande, de l'Injustice et de la Répression...

- à 16 heures dans la salle Jouhaux de la Maison du peuple, pour débattre sur la politique du tout-sécuritaire et les moyens de la contrer. Diverses interventions assurées par des membres du Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux, de la Cimade, de Resf 86... lanceront la discussion – notamment sur : la politique sécuritaire et de l'immigration menée en France ; la vidéo-surveillance ; les contrôles dans les transports ; la politique du PS en matière de sécurité ; la répression touchant les salariés et les syndicalistes, en particulier pour refus du prélèvement d'ADN ; le harcèlement de militant-e-s sur Poitiers.

* Ces actions entrent dans le cadre de l'Appel de Poitiers pour faire du 19 mars 2011 une Journée nationale d'actions contre la répression et les violences policières.

Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux

Flics hors de nos cités, hors de nos vies !